

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2024/2/12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 13 avril à 09h00, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Etaient présents : Mr X.PASSET, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme N.LEROY, Mr D.FERNANDES, Mr D.LETEMPLE, Mme M.MIELCARECK et Mr T.FLEUREAU

Pouvoirs : Mr E.FLAMANT donne pouvoir à Mr F.FORTIN ; Mr H.DEPREZ donne pouvoir à Mr L.FOURNIER, Mme B.CARPENTIER donne pouvoir à Mr T.FLEUREAU.

Excusés : Mrs E.FLAMANT, H.DEPREZ, F.GACH, P.AUDIN et Mmes M.FAXELLE, C.CARPENTIER

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Vote du Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire présente les prévisions budgétaires du Budget Primitif 2024 comme suit :

* En section d'investissement pour 282 424.93€, équilibrée en dépenses et en recettes.

Cette année : * En dépense : fin des travaux d'enfouissement (54 106.63€) ; fin de la sécurisation de l'école (18 986.20€), installation de pompes à chaleur (88 488.90€), changement des portes à la salle des fêtes (16 000€), début du marché pour la rénovation de l'Église (30 000€), achat du terrain B638 (4 000€), frais de notaire pour don du terrain B490 (1 550€) et entrée dans l'inventaire de la valeur du dit terrain, remboursement de l'emprunt (15 900.11€).

* En recette : FCTVA (5 651.95€), autofinancement (51 000€), subvention API et DETR et les amortissements.

*En section de fonctionnement pour 524 005.25€ équilibrée en dépenses et recettes :

Dépenses : au chapitre 11 : charges à caractères générales (240 883.05€) au chapitre 12 : charges du personnel et des élus (154 100€), au chapitre 65 : autres charges de la gestion courante (113 445.16€), au chapitre 66 : les intérêts de l'emprunt (2033.33€) et au chapitre 042(13 543.71€).

Recettes : au chapitre 70 qui regroupe les produits des services (31 950€), au chapitre 73 les impôts et taxes reversés à la commune (269 045.82€), au chapitre 74 les dotations (107 243.67€), chapitre 75 produits gestion courante (15 600.00€), au chapitre 76 les produits financiers (15€) et au chapitre 42 amortissements (1798€) et l'excédent de fonctionnement cumulé (98 352.76€).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, et après avoir délibéré, adopte le budget primitif 2024.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2024.04.16 10:37:26 +0200
Ref:6350062-9500584-1-D
Signature numérique
le Maire